

VILLE DE CAUSAPSCAL
AFFICHAGE DE POSTE – PRÉPOSÉ(E) À L'ARÉNA
POSTE / SAISONNIER

Date d'affichage : 27 octobre 2026

Date limite pour postuler : 5 novembre 2026

Horaire de travail : Variable, 40 heures par semaine, du lundi au dimanche, entre 9 h et minuit.

Classification : à déterminer selon la convention, poste d'Aréna

Salaire horaire : Selon l'annexe B de la convention collective

Sommaire de la fonction :

Sous l'autorité du responsable des loisirs, la personne titulaire du poste voit au bon fonctionnement des activités de l'aréna. Elle effectue l'entretien de la glace, des lieux, accueille les usagers et effectue diverses tâches connexes selon les besoins du service.

Tâches principales :

- Surveiller les activités à l'aréna et assurer la sécurité des usagers.
- Faire la glace et voir à son entretien.
- Entretien intérieur et extérieur.
- Opérer l'équipement lié à l'aréna (surfaceuse).
- Répondre aux demandes du public et offrir un service courtois.
- Accomplir temporairement des tâches connexes.

Exigences :

- Capacité à travailler seul et en équipe.
- Disponibilité à travailler selon un horaire variable, incluant soirs et fins de semaine.

Conditions particulières :

- Le poste est saisonnier et rattaché à la période d'opération de l'aréna.
- Ce poste est régi par la convention collective SCFP, section locale 1142.
- Le port de l'uniforme fourni est requis.

Candidatures :

Les personnes intéressées doivent soumettre leur curriculum vitae **au plus tard le 5 novembre 2026** à l'attention de :

Direction générale

Ville de Causapscal

info@causapscal.quebec